

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 08 Questions spéciales 1			
Code	SOAS1B07AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Luc LEDRU (luc.ledru@helha.be) HELHa Campus Montignies José Luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à découvrir comment une même problématique peut être abordée par différent(e)s disciplines/méthodologies/approches/courants.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs

4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension

Acquis d'apprentissage visés

I. Connaître, comprendre et décrire les spécificités de certaines disciplines, approches, méthodologies ou courants de pensée.

II. Différencier, comparer et critiquer différentes disciplines, approches, méthodologies ou courants de pensée.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B07ASB	Questions spéciales de psychologie	12 h / 1 C
-------------	------------------------------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B07ASJC	Questions spéciales de recherche	12 h / 1 C
--------------	----------------------------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B07ASDD	Questions spéciales de recherche	12 h / 1 C
--------------	----------------------------------	------------

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B07ASA	Anthropologie philosophique	12 h / 1 C
-------------	-----------------------------	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B07ASB	Questions spéciales de psychologie	10
-------------	------------------------------------	----

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B07ASJC	Questions spéciales de recherche	10
--------------	----------------------------------	----

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B07ASDD	Questions spéciales de recherche	10
--------------	----------------------------------	----

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B07ASA	Anthropologie philosophique	10
-------------	-----------------------------	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 1/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions spéciales de recherche			
Code	18_SOAS1B07ASJC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	José Luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

'Questions spéciales de recherche' relie l'apprentissage de la méthodologie de recherche (voir Introduction à la démarche de recherche) aux méthodes d'étude, à travers des exercices d'intégration (exemple 'méthode de la pyramide').

Il y a aussi un souci de réflexion 'méta' sur le rapport au savoir (structuration, transfert, autonomie, positionnement par rapport à l'abstraction et à la théorie).

Participation à la lutte contre l'échec scolaire et pédagogie de la réussite.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Maîtriser la matière se rapportant aux 4 premières étapes de la méthode de recherche, tant dans les aspects théoriques que pratiques
- Synthétiser la pensée et la structurer
- Réaliser des exercices de mémorisation (évoqueries en gestion mentale)
- Analyser et catégoriser à partir d'un nouveau vocabulaire (lexique du syllabus)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Le rapport au savoir : entre méthode et savoir-être
- La méthode de la pyramide
- Le schéma heuristique
- Exercices d'intégration : résumé et mémorisation
- Animations et références à l'art (théâtre, chant, art plastique,...)
- Tous ces exercices pratiques seront de support à la maîtrise de la théorie de recherche

Démarches d'apprentissage

- Approches interactives et inductives
- Travail en groupes
- Travail en autonomie
- Jeux de rôles et animations
- Cours magistral

Dispositifs d'aide à la réussite

- Syllabus structuré et mis à jour
- Projet 'parrainage relationnel et matière' avec les étudiants de deuxième année.
- Alternance théorie – pratique pour donner du sens et de la motivation
- Alternance pédagogies magistrale, active et interactive
- Ambiance sympathique
- Exercices ciblés et possibilité de gagner des points bonus (exercices facultatifs en classe ou à domicile).
- Pédagogie de la réussite favorable à l'estime de soi

Ouvrages de référence

- Quévy Raymond, Van Campenhoudt Luc ; Manuel de recherche en sciences sociales, 4ème édition, Dunod, Paris, 2011.
- Vergès Jacques ; Les erreurs judiciaires, Puf, Que sais-je ?, Paris, 2002.

Supports

- Livres
- Notes de cours
- Syllabus
- Matériel didactique divers (jeux de rôles, art plastique, ...)

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Interrogation facultative pouvant donner lieu à des points bonus
- Examen écrit portant sur la connaissance du lexique en lien avec le cours de démarche de recherche et le vocabulaire de la profession

En cas de confinement COVID empêchant un examen en présentiel à l'école, celui-ci serait remplacé par un examen oral via teams

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pas de dispenses partielles en cas d'échec en janvier. L'étudiant doit repasser l'ensemble de la matière

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).